



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Compte-rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du 7 Mai 2021

Etaient présents : Jean SOUBERBIELLE GRADA
José DA COSTA
Olivier JEGOUZO
Jean-François MAISON
Ginette NAUDY
Felix RULLIÈRE

Absentes excusées Marie-Thérèse PERMASSE LABIE
Karine LETELLIER

Sur convocation du Président Jean SOUBERBIELLE GRADA, les administrateurs sont réunis au siège social selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Repas du quartier
- 2 - Assemblée Générale Ordinaire 2021
- 3 - Sécurité du quartier
- 4 - Questions diverses
 - 4.1 - Installations de bancs
 - 4.2 - Aménagement espace piétonnier rues Mimosas/Véroniques

1 - REPAS DU QUARTIER

L'épidémie de COVID-19 a contraint l'association à annuler le repas de quartier l'an passé alors que ce rassemblement festif constitue l'objectif essentiel de sa création.

Cette année, le risque sanitaire est encore présent au moment de la tenue du Conseil d'Administration. Cependant, l'espoir d'éradiquer le virus renaît avec la vaccination en masse mais l'immunité ne sera pas atteinte au début de l'été pour organiser sans risques un repas, fut-ce en plein air.

Conscients du besoin évident qu'éprouvent les gens à retrouver un peu de convivialité, les Administrateurs estiment qu'un apéritif pourrait se substituer au repas des voisins. En effet, la durée d'un apéritif est bien plus courte, les personnes restent principalement debout pour consommer boissons et collation.

Ce moment de sociabilité pourrait être décalé à la fin de l'été pour cumuler les chances de diminution de l'épidémie.

L'organisation matérielle serait plus aisée que pour un repas. Quelques tables et chaises pourraient être fournies par les voisins. L'accord des services de la Mairie serait toutefois sollicité par le Président SOUBERBIELE GRADA.

Si les conditions sanitaires le permettent, le Conseil d'Administration envisage d'inviter gratuitement les habitants du quartier à un apéritif le **samedi 11 septembre 2021** sur la même placette qu'en 2019, du 10 au 16 rue des bleuets. L'horaire restant à déterminer.

Ce point fera l'objet d'une réunion du Conseil d'Administration pendant l'été mais les habitants du quartier seront informés des réflexions en cours au mois de juin.

2 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

L'an dernier, la loi d'urgence COVID 19 a autorisé les associations à tenir leur assemblée générale annuelle hors la présence des membres de l'association, avec les administrateurs uniquement. L'ASSOCIATION DU DOMAINE DES JONQUILLES ET DES LILAS a sollicité le vote des résolutions par écrit ; les 3/4 de ses membres ont voté et approuvé sans réserves toutes les résolutions.

Cette année, si le contexte sanitaire est favorable, l'Assemblée Générale Ordinaire pourrait être convoquée le samedi 11 septembre 2021 une heure avant celle de l'apéritif.

A cette occasion, les candidats aux postes d'administrateurs pourraient soumettre leur candidature au vote des adhérents. Pour mémoire :

- le mandat des administrateurs actuels est échu en 2022. Dans l'éventualité où certains ne renouvelleraient pas leur candidature, il serait souhaitable que de nouveaux administrateurs intègrent l'association pour connaître son fonctionnement et contribuer à sa continuité.
- les statuts prévoient que le Conseil fonctionne avec 5 à 11 Administrateurs.

Concernant la participation financière des adhérents et au vu du solde du compte bancaire de 838,19 €, aucune cotisation ne sera encaissée en 2021.

Le Président convoquera le Conseil d'Administration au moins un mois avant le 11 septembre, date présumée de l'A.G.O.

3 - SECURITE DU QUARTIER

Le quartier de l'Ousse-des-Bois étant désormais surveillé par de nombreuses caméras, des actes délictueux se déplacent sur les rues adjacentes discrètes. Fréquemment ces derniers temps :

- à l'angle du 26 rue des Bleuets et 2 rue des Jonquilles.
- autour de la placette à l'entrée de la rue des Coquelicots

Ainsi par exemple, tard dans la nuit, des véhicules y stationnent et il semble qu'un trafic s'y opère.

Ce constat s'ajoute à ceux recensés précédemment de cambriolages, vols et dégradations, etc. La Mairie de Pau avait répondu le 14 août 2020 à notre requête en nous assurant du traitement de nos demandes mais à ce jour, aucune action n'a été mise en place.

Les rues des lotissements ont pourtant besoin d'être correctement sécurisées.

Le Président SOUBERBIELLE-GRADA adressera donc une lettre de rappel à Monsieur Stéphane ROCHON -Directeur Prévention et Sécurité publique à la Mairie- et insistera pour obtenir la mise en place de caméras de voie publique.

Les emplacements restent à définir pour une efficacité maximum ; a priori des caméras pourraient être installées aux 3 accès au quartier :

rue des Coquelicots/avenue des Lilas
rue des Bleuets/avenue des Lilas
rue des Myosotis/chemin Guilhem.

Copie de cette demande sera envoyée à Monsieur BAYROU.

Par ailleurs, Madame Christiane REOLON-BORRAS -adhérente- suggère de mettre en place le concept « voisins attentifs » dans le quartier. Jean SOUBERBIELLE-GRADA l'informerait d'une réflexion en cours à la Préfecture pour un groupe de travail sur le sentiment de sécurité des citoyens. L'Association se rapprocherait d'un spécialiste sécurité pour aider à l'organisation d'une sorte de surveillance type voisins vigilants.

4 - QUESTIONS DIVERSES

4.1 - Installation de bancs

Certains adhérents souhaiteraient disposer de bancs à l'extérieur pour la convivialité ou le repos, en particulier sur :

- la placette qui longe les clôtures du 10 rue des Jonquilles et 21 rue des Mimosas
- la placette du 10 au 16 rue des Bleuets.

Une demande sera formulée en ce sens auprès de la mairie.

4.2 - Aménagement de l'impasse piétonnier rue des Mimosas/rue des Myosotis

Le revêtement en gravillons de l'impasse piétonnier Rue des Myosotis/Rue des Mimosas date de nombreuses décennies et se délite. Les herbes folles gagnent du terrain.

L'Association va donc solliciter la Mairie pour que cette voie soit entretenue avec un revêtement stable et résistant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Fait à Pau, le 24 mai 2021

Le Président,

Jean SOUBERBIELLE GRADA